

Section 33 : Mondes modernes et contemporains

Motion :

Augmentation des frais d'inscription des étudiants non ressortissants de l'Union Européenne.

La section 33 du Comité national de la recherche scientifique exprime sa complète opposition au projet annoncé par le premier ministre de faire passer, dès la rentrée prochaine, les frais d'inscription des étudiants n'appartenant pas à l'Union européenne de 170 à 2770 €en licence et de 240 à 3770 €en master et en doctorat.

Cette mesure placera nombre d'étudiants étrangers qui ont déjà entamé leurs études en France dans une situation intenable : mis devant le fait accompli, ils et elles n'auront le choix que de payer (s'ils et elles le peuvent) ou de partir. Les portes de la formation à la recherche dans notre pays se fermeront à tous ceux et toutes celles qui n'auront pas les moyens nécessaires pour s'acquitter de ces frais (7540 €pour financer un master, et plus de 15000 €pour financer un doctorat, sachant qu'en moyenne la durée d'inscription en thèse s'élève à 4 ans).

Cette mesure ne peut que fortement contribuer à la marchandisation de l'enseignement supérieur : pourront s'acheter des diplômes ceux qui en auront les moyens, suivant une logique exactement contraire à celle du service public. La quasi-gratuité est en revanche une garante du fait que le mérite soit le critère premier dans l'obtention de ces diplômes.

Les chercheurs du CNRS, notamment ceux de l'InSHS, comme les universitaires, ont tissé de nombreux liens internationaux qui sont au cœur des évolutions scientifiques. Ces liens se traduisent par des venues d'étudiants étrangers encadrés en master et en doctorat par des universitaires et par des chercheurs des grands organismes comme le CNRS. Une telle mesure nuira considérablement à ces échanges scientifiques, à l'enrichissement, à la diffusion et au rayonnement de la recherche française, dont l'internationalisation est une des grandes priorités affichées par le CNRS et les universités.

Pour ces raisons, la section 33 du CNRS demande instamment l'abandon de cette mesure et incite toutes les instances du CNRS à relayer cette position auprès du ministère et du gouvernement.

Laure Quennouelle-Corre
Présidente de la section 33

Motion adoptée le 7 décembre 2018
18 votants: 17 oui, 1 abstention, 0 non.

Destinataires:

- Edouard PHILIPPE, Premier Ministre.
- Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
- Antoine PETIT, Président-Directeur Général du CNRS.
- Raphael GRANIER DE CASSAGNAC, président de la section 1.
- Peter HOLDSWORTH, président de la section 2.
- Isabelle BERBEZIER, présidente de la section 3.



- Laurence PRUVOST, présidente de la section 4.
- Philippe CLAUDIN, président de la section 5.
- Hubert COMON-LUNDH, président de la section 6.
- Pierre-Olivier AMBLARD, président de la section 7.
- Claude AMRA, président de la section 8.
- Brigitte BACROIX, présidente de la section 9.
- Françoise MASSINES, présidente de la section 10.
- Veronique SCHMITT, présidente de la section 11.
- Emmanuel MAGNIER, président de la section 12.
- Philippe HAPIOT, président de la section 13.
- François OZANAM, président de la section 14.
- Antoine MAIGNAN, président de la section 15.
- Boris VAUZEILLES, président de la section 16.
- Benoit MAUSSER, président de la section 17.
- Philippe CARDIN, président de la section 18.
- François LOTT, président de la section 19.
- Yves GAUDIN, président de la section 20.
- Hugues ROEST CROLLIUS, président de la section 21.
- Laurent KODJABACHIAN, président de la section 22.
- Eric MARECHAL, président de la section 23.
- Marc BILLAUD, président de la section 24.
- Philippe FAURE, président de la section 25.
- Pascal BARONE, président de la section 26.
- François TROTTEIN, président de la section 27.
- Monique BERNARD, présidente de la section 28.
- Fabrice VAVRE, président de la section 29.
- Gudrun BORNETTE, présidente de la section 30.
- Isabelle THERY-PARISOT, présidente de la section 31.
- Laurent SCHNEIDER, président de la section 32.
- Nabil HATHOUT, président de la section 34.
- Philippe HOFFMANN, président de la section 35.
- Jean Pierre LE CROM, président de la section 36.
- Claude DIEBOLT, président de la section 37.
- Nathalie LUCA, présidente de la section 38.
- Olivier COUTARD, président de la section 39.
- Didier DEMAZIERE, président de la section 40.
- Didier BRESCH, président de la section 41.
- Dmitry PEAUCELLE, président de la commission interdisciplinaire 50.
- Sandro VAIENTI, président de la commission interdisciplinaire 51.
- Ginette SARACCO, présidente de la commission interdisciplinaire 52.
- Yannick BARTHE, président de la commission interdisciplinaire 53.
- Florian LESAGE, président de la commission interdisciplinaire 54.